



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
VINGTIÈME RÉUNION (APIRG/20)
(Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 30 novembre - 2 décembre 2015)

Point 2 de l'ordre du jour : Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre de la navigation aérienne dans la région AFI

2.5: Gestion de l'information aéronautique (AIM): Examen du rapport de la 14ème réunion du sous-groupe ATM/AIM/SAR/SG.

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE

Cette note de travail présente le rapport de la 14ème réunion du sous-groupe ATM/AIM/SAR/SG sur les questions relatives à la gestion de l'information aéronautique. L'examen du sous-groupe a porté sur ce qui suit :

- La suite donnée aux diverses conclusions et décisions d'APIRG relatives à l'AIM.
- L'état de la mise en œuvre du programme de travail du sous-groupe relatif aux équipes de travail /groupes de travail tel que confié par l'APIRG.
- Les résultats de la troisième réunion de l'équipe de travail AFI d'APIRG sur la mise en œuvre de l'AIM tenue à Dakar (Sénégal) du 15 au 17 octobre 2014.
- Les résultats de la première réunion du groupe de travail sur la mise en œuvre de la Recommandation 3/8 (c) de la Commission de navigation aérienne tenue à Dakar (Sénégal) les 13 et 14 octobre 2014.
- Le lien du reste des tâches de l'équipe de travail de l'AIM avec les mises à niveau par blocs (ASBU) des modules B0 des objectifs de performance régionale pour l'AIM.
- La nouvelle structure du plan régional de navigation aérienne AFI (AFI e-ANP) et l'élaboration du projet d'éléments devant être entérinés par l'APIRG.

La 14ème réunion de l'ATM/AIM/SAR/SG a aussi identifié et élaboré des projets basés l'ASBU B0-DATM et les objectifs de performance régionale.

La suite à donner par la réunion est indiquée **au paragraphe 3**

RÉFÉRENCES

- Rapport de la réunion extraordinaire d'APIRG
- Rapport de la 19ème réunion d'APIRG
- Rapport de la 3ème réunion de l'équipe de travail AFI sur la mise en œuvre de l'AIM
- Rapport de la 12ème Conférence de navigation aérienne
- Rapport de la 14ème réunion de l'ATM/AIM/SAR/SG
- APIRG/20 – IP/5

Objectifs stratégiques

Cette note de travail correspond aux objectifs stratégiques **A, B et E.**

1. INTRODUCTION

1.1 Cette note présente le rapport de la 14ème réunion de l'ATM/AIM/SAR-SG sur les questions relatives à la gestion de l'information aéronautique.

2. DÉBAT

État de la mise en œuvre du programme de travail du sous-groupe

2.1 Le sous-groupe a examiné le travail intéressant l'AIM dans le cadre de la mise en application des modules du Bloc 0 des ASBU et les objectifs de performance régionale adoptés par l'APIRG lors de sa 19ème réunion tenue en 2013 ainsi que le reste des tâches découlant des organes auxiliaires de l'APIRG.

Lien du reste des tâches du sous-groupe avec des modules du Bloc 0 des ASBU et objectifs de performance régionale

2.2 Sur la base du reste des activités de l'AIM, les principaux domaines des activités AIM à inclure dans les formats de gestion des projets ont été identifiés dans les formulaires actualisés du cadre de performance régional et les formulaires de comptes rendus de navigation aérienne dans le domaine AIM comme suit :

- a) **AFI B0-DATM PFF-1:** Transition de l' AIS vers l' AIM dans la région AFI.
- b) **AFI B0-DATM PFF-2:** Mise en œuvre du système géodésique mondial (WGS-84) et du e-TOD dans la région AFI.
- c) **AFI B0-DATM ANRF-1** Amélioration du service grâce à l' AIM numérique.

Examen de la nouvelle structure du plan de navigation aérienne et élaboration d'un projet d'éléments pertinents devant être validés par l'APIRG, qui seront soumis à l'examen de la présente réunion au titre du point 3 de l'ordre du jour

2.3 Le sous-groupe a examiné la nouvelle structure du plan de navigation aérienne et élaboré un projet d'éléments pertinents devant être validés par l'APIRG dont la présente réunion sera saisie au point 3 de l'ordre du jour.

Identification et élaboration des projets basés sur les modules des ASBU et objectifs de performance régionale

2.4 Le sous-groupe a examiné le travail portant sur le module du Bloc 0 des ASBU et les objectifs de performance régionale adoptés par l'APIRG à sa 19ème réunion tenue en 2013 ainsi que le reste de ses tâches et a arrêté la liste des projets relevant du mandat de l'IIM/SG dont la présente réunion sera saisi au titre du point 4 de l'ordre du jour.

Examen des résultats de la 14ème réunion du sous-groupe de l'ATM/AIM/SAR/SG tenue à Dakar (Sénégal) du 11 au 14 mai 2015

2.5 Le sous-groupe a été informé que l'examen des projets AIM sera assuré par le sous-groupe de la gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG). Le sous-groupe ATM/SG a noté par ailleurs que durant la transition vers la nouvelle organisation d'APIRG, le secrétariat et les organes auxiliaires d'APIRG, poursuivront la mise en œuvre des programmes de travail antérieurement approuvés par l'APIRG et prendront toutes dispositions utiles pour faciliter l'opérationnalisation de la nouvelle structure et méthode de travail de l'APIRG, y compris la reformulation des activités actuelles encore pertinentes dans les formats de gestion de projets devant être soumis à la validation de la prochaine réunion du groupe.

2.6 Le sous-groupe a été informé que récemment, le Comité directeur du Groupe Régional de Sécurité de l'Aviation de l'AFI Aviation (RASG-AFI), lors de sa première réunion tenue à Dakar le 19 et le 20 avril 2015, a pris une décision (Décision RASC 1/02) que la gestion de l'Information Aéronautique (AIM) figure dans la liste des questions de sécurité émergentes (ESI), et que la transition de l'AIM/SWIM s'inscrit dans les activités de l'équipe de soutien de sécurité ESI de RASG-AFI. Cette initiative et bien d'autres sont prêts à placer la navigation aérienne sur un haut piédestal, lui donnant de la visibilité et la priorité qui sera nécessaire pour atteindre la sécurité, la capacité et l'efficacité.

Examen du rapport de la première réunion du groupe de travail sur la mise en œuvre de la Recommandation 3/8 (c) de la Commission de navigation aérienne (ANC)

2.7 La réunion du sous-groupe ATM/AIM/SAR/SG/ a passé en revue le rapport de la première réunion du groupe de travail précité tenue à Dakar (Sénégal) les 13 et 14 octobre 2014 et les délibérations de la réunion qui ont débouché sur la validation de la liste des projets de conclusions et de recommandations qui figurent à l'**appendice** de la présente réunion de travail.

Séminaire sur l'AIM/SWIM de l'OACI pour la région AFI (Dakar, Sénégal, 7 au 9 septembre 2015)

2.8 En exécution de la conclusion 19/41, les bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et de Nairobi ont organisé un séminaire OACI sur l'AIM/SWIM s'adressant à la région AFI à Dakar (Sénégal) du 7 au 9 septembre 2015. Ce séminaire s'est tenu au même moment que l'atelier pour l'amélioration du service B0-DATM par le biais des services de projet de gestion de l'information aéronautique numériques au même lieu les 10 et 11 septembre 2015.

2.9 Ce séminaire a apporté un appui aux États quant à la planification et la mise en œuvre de la transition de AIM/SWIM vers la gestion de l'information SWIM afin d'accélérer une mise en œuvre harmonisée des besoins AIM/SWIM.

2.10 Le séminaire a enregistré la participation de 61 délégués représentant 24 États des régions de l'Afrique orientale et australe (ESAF) et de l'Afrique occidentale et centrale (WACAF) de l'OACI, notamment 10 participants de l'ASECNA représentant 17 États membres de l'ASECNA, 2 participants du Secrétariat de la, FIR ROBERTS représentant le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, 1 représentant de l'IFAIMA et un représentant de l'industrie AVITECH, Allemagne et un représentant de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC).

Atelier d'initiation pour l'amélioration du service B0-DATM par le biais des projets de gestion de l'information aéronautique numérique tenu les 10 et 11 septembre 2015

2.11 Conformément au vœu de la 12^{ème} Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/12) qui, dans sa Résolution 6/1 du cadre régional de performance, outils et méthodologie de planification, demande aux États et aux PIRG de mettre davantage l'accent sur la mise en application des modules du Bloc 0 des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) selon leurs besoins opérationnels tout en reconnaissant que ces modules étaient prêts à être déployés, les bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et Nairobi ont organisé un atelier d'initiation aux ASBU-Module B0-DATM: (Amélioration du service par la gestion de l'information aéronautique numérique) à Dakar (Sénégal) les 10 et 11 septembre 2015.

2.12 L'atelier a permis le recours au principe de gestion de projet et aux autres méthodologies dans la mesure du possible aux fins d'ajustement pour mieux soutenir le cadre de performance de l'OACI dans ses activités de planification et de mise en œuvre, aligné sur les mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU).

Collecte de données et d'informations aéronautiques, échange et promulgation

- a) **Prolifération de NOTAM dans la région AFI.**
- b) **Proposition de changement aux dispositions AIS de l'OACI sur la diffusion de NOTAM.**

2.13 La 14^{ème} réunion de l'ATM/AIM/SAR/SG/14 a été informée que l'actuel système de NOTAM ne sera plus valable à long terme dans sa forme et sa fonction actuelles étant donné que les usagers doivent intégrer une multitude de canaux d'information pour s'imprégner des conditions critiques des vols. De plus en plus cela ne permet pas de tirer parti des techniques modernes de gestion de l'information et ne permet pas d'avoir une information optimale sur la situation, car un système conçu pour une diffusion télétype n'est pas optimisé pour un affichage graphique ou pour l'intégration à d'autres informations ; le système NOTAM gagnerait à évoluer dans le cadre d'un concept SWIM émergent et l'actuel système de NOTAM ne permet pas des mises à jour critiques des données FMS.

Faits nouveaux au plan régional et mondial concernant l'AIM et SWIM

2.14 Le sous-groupe a noté les informations fournies sur l'élaboration de l'amendement 38 à l'Annexe 15 des documents PANS-AIM du manuel AIS et le suivi des évolutions de l'AIS/AIM mondial en cours dans le cadre des travaux du sous-groupe AIS-AIM/SG de l'OACI dont voici le site web : <http://www2.icao.int/en/ais-aimsg/>.

2.15 La 12^{ème} réunion du sous-groupe AIS-AIMSG s'est tenue à Montréal (Canada) du 19 au 23 octobre 2015, une liste de notes de travail, de notes d'information, des exposés et autres documents/copies diffusés lors de la réunion peuvent être consultés sur le site web AIM : <http://www.icao.int/safety/ais-aimsg/Lists/Meetings/AllItems.aspx>

2.16 La 12^{ème} réunion du sous-groupe AIS-AIMSG a été informée de l'importance attachée à la réunion qui était la dernière rencontre dédiée à la transition de l'AIS vers l'AIM. L'objet de cette réunion était de mettre la dernière main sur les propositions d'amendements pour lesquels on attendait des commentaires, l'objectif étant de disposer d'une proposition mûre pour la restructuration de l'Annexe 15 et le nouveau projet PANS/AIM serait ainsi communiqué au secrétariat du sous-groupe AIS-AIM.

3 SUITES À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 Le groupe APIG est invité à :

- a) Noter les informations contenues dans la présente note de travail.
- b) Faire siens les projets de Conclusions sur l'AIM formulés par le Sous-groupe ATM/AIM/SAR.

APPENDICE – WP/9

PROJETS DE CONCLUSIONS ET DE RECOMMANDATIONS FORMULÉS PAR LA RÉUNION DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL AIM TF (DAKAR, du 15 au 17 OCT 2014)				
PROJET DE CONCLUSIONS		MESURES DE SUIVI SUGGÉRÉES		
		OACI	ÉTATS	OBSERVATIONS
1	Compréhension commune de l'ANC 12 Rec. 3/8 (c).			
	Il est conclu que les États notent que le concept AFI-CAD de mise en œuvre de bases de données AIS centralisées est bien conforme aux dispositions de l'ANC 12 Rec.3/8 (c).	Assurer le suivi	Noter et accepter	
2	Données et systèmes interopérables			
	Pour assurer la compatibilité de diverses versions de base de données AIXM (AIXM 4.5, AIXM 5.1) et l'intégration de différents domaines de données aéronautiques (MET, ATM, etc.) et faciliter la gestion d'une information globale du système (SWIM), la mise en œuvre d'éléments ASBU B0-DATM sur AIXM dans la région AFI doit être bien coordonnée.	Coordonner	Donner suite	
3	Prolifération de NOTAM			
3/1	Sur la base de l'enquête de NOTAM et la rétroaction de l'équipe de travail AIM le problème de prolifération de NOTAM ne se pose pas avec acuité dans la région AFI. La proposition de changer le champ de notification de NOTAM des 4 chiffres actuels à 5 chiffres entraînerait par conséquent d'énormes investissements pour les mises à niveau des systèmes NOTAM sans avantages directs à la région AFI. Les régions concernées doivent alors impérativement souscrire aux dispositions de l'Annexe 15 et/ou établir d'autres moyens rentables tels que ceux visés dans la Recommandation 8 formulée aux présentes.		Noter et accepter	
4	Planification et mise en œuvre de l'AIM			
	Il est conclu que les États doivent veiller à ce que la planification et la mise en œuvre de l'AIM dans la région AFI soient cohérentes et compatibles avec les évolutions dans les régions adjacentes et qu'elles s'inscrivent dans le cadre du concept opérationnel ATM et du plan mondial de navigation aérienne.			

APPENDICE À WP/9

RECOMMANDATIONS		MESURES DE SUIVI SUGGÉRÉES		
		OACI	ÉTATS	OBSERVATION
	Certification du personnel AIM dans la région AFI			
2/1	Élaborer des normes de compétences AIS/AIM et contrôler les mécanismes pour s'assurer de la compétence du personnel AIM par des évaluations initiales et périodiques conformément à l'exigence prescrite à l'Annexe 15, paragraphe 3.7.4 de l'OACI.	Coordonner et évaluer les aptitudes	Suite à donner	Un sous-groupe de travail : <i>Président : Kenya</i> <i>Membres :</i> <i>Nigeria,</i> <i>Afrique du Sud,</i> <i>Zimbabwe</i>
	Disponibilité des éléments indicatifs AIM		Suite à donner	
3/1	Utiliser les éléments indicatifs AIM élaborés par le sous-groupe AIS/AIM comme édition préalable à leur approbation formelle par la Commission de la navigation aérienne/le Conseil.	Disponibilité des éléments indicatifs	Suite à donner	
	Contrôle de la transition de l'AIS vers l'AIM			
4/1	Veiller à l'état de mise en œuvre de AIS-AIM au moyen des mises à jour régulières auprès des bureaux régionaux de l'OACI de Dakar et de Nairobi ou directement via le site web.	Assurer la coordination	Suite à donner	
4/2	Les bureaux régionaux de l'OACI ESAF (Nairobi) et WACAF (Dakar) doivent mettre en place un mécanisme pour s'assurer de l'exactitude des rapports des États sur l'état de mise en œuvre.	Donner suite	Noter	
4/3	Instaurer une compréhension commune sur les obligations découlant de chacune des 21 étapes de la feuille de route.	Coordonner les actions	Suite à donner	Un sous-groupe de travail <i>Président:</i> <i>Afrique du Sud</i> <i>Membres</i> <i>:Nigeria, Angola,</i> <i>ASECNA,</i> <i>Kenya</i>
4/4	Identifier et assurer le suivi des lettres aux États qui accusent du retard dans la mise en œuvre.	Prendre des mesures	Noter	
4/5	L'OACI doit envisager les services d'un expert régional AIM dans la région ESAF pour accélérer la transition de l'AIS vers l'AIM telle que préconisée dans le rapport 2014 de l'OACI sur la navigation aérienne au plan mondial.	Prendre des mesures	Suite à donner	
	ASBU B0-DAIM			
5/1	Aligner les plans nationaux de mise en œuvre de l'AIM, la stratégie de la navigation aérienne, les objectifs/priorités et les objectifs de performance de la région AFI sur l'AIM tel que préconisé dans l'Appendice ...---	Contrôler	Suite à donner	
5/2	Envisager l'adoption d'un nouveau ANRF pour la mise en oeuvre et le contrôle de la formation AIM.	Note	Suite à donner	
5/3	Il est conclu que les États s'assurent qu'au minimum chaque élément d'ASBU B0-DAIM: a) identifie les avantages opérationnels ; b) détermine les procédures nécessaires ; c) indique la technologie requise ; d) élabore un plan d'activités; e) propose une stratégie préalable à l'homologation réglementaire.			

RECOMMANDATIONS		MESURES DE SUIVI SUGGÉRÉES		
		OACI	ÉTATS	OBSERVATION
	Formation AIM			
6/1	Dispenser une formation AIM en tirant le meilleur parti des forums , des symposiums, des ateliers, réunions, de la formation en ligne et autres activités pour favoriser la collaboration et l’harmonisation des meilleures pratiques et technologie.	Assurer la coordination	Noter et accepter	Formation négociée sur l’AIXM disponible pour les États membres IFAIMA à divers centres de formation EAD
6/2	Échange d’expériences avec les États AFI (ASECNA, Égypte, Kenya, et Afrique du Sud) où des bases de données similaires ont déjà été implantées, notamment par des visites de familiarisation.		Noter et donner suite	
	Concept AFI CAD			
7/1	Adopter et soutenir le concept AFI CAD énoncé dans le plan d’activités avec 4 centres de bases de données AIS centralisées : Dakar (WACAF), Kenya (Afrique orientale), les États de l’Afrique australe (Afrique du Sud et Afrique du Nord (?).	Noter et assurer le suivi	Noter et accepter	
7/2	Assurer l’interopérabilité entre les 4 bases de données centralisées et s’assurer que les essais d’interopérabilité durant la mise en oeuvre se déroulent conformément à l’essai V-Model figurant à l’Appendice xxxx	Contrôler	Suite à donner	
7/3	Élaborer en consultation avec les hôtes les bases de données et les États participants, les accords des niveaux de service portant sur la disponibilité, les exigences en matière de qualité de données, les aspects de recouvrement de coûts et d’autres dispositions sur les engagements pris. .	Coordonner	Suite à donner	
7/4	Les États sont encouragés à se joindre aux bases de données homologuées qui leur faciliteront la transition de l’AIS vers l’AIM afin de soutenir: la production des AIP électroniques (e-AIP), la production des cartes; la gestion de NOTAM et le briefing préalable au vol intégré.	Coordonner	Noter et accepter	
7/5	Il est conclu que les prestataires régionaux de service de bases de données AFI-CAD (Hôtes) avec le concours de l’industrie s’engagent à offrir une formation appropriée au personnel AIM afin de développer des compétences supérieures et de collaborer et entraîner des changements dans leurs États respectifs.	Contrôler	Noter et donner suite	
7/6	La transition de l’AIS vers l’AIM en région AFI procurera des avantages s’il existe une infrastructure communicationnelle solide, d’où la nécessité d’élaborer des éléments indicatifs qui précisent aux États hôtes et aux États utilisateurs le minimum d’infrastructures requis.	Coordonner	Noter et donner suite	
8	Prolifération de NOTAM			
8/1	Il est conclu que les États notent les deux mécanismes destinés à atténuer les effets d’importants volumes d’informations NOTAM comme suit : a) Le premier mécanisme vise à contrôler ce qui est diffusé conformément aux spécifications par rapport à ce qui doit être diffusé par NOTAM et précise ce qui n’est pas à diffuser.			

RECOMMANDATIONS		MESURES DE SUIVI SUGGÉRÉES		
		OACI	ÉTATS	OBSERVATION
	b) La deuxième technique d'atténuation est destinée à renforcer les aptitudes des usagers et à analyser les informations pertinentes en utilisant le code de sélection NOTAM.			
9	<p>Comptes rendus des carences</p> <p>a) Encourager les États à adopter l'approche APIRG aux nouveaux éléments indicatifs de comptes rendus des carences basés sur une référence pour un compte rendu minimum des exigences SARP.</p> <p>b) Sans préjudice à la définition d'une "carence" telle qu'approuvée par le Conseil, les États chargés de la réglementation et les prestataires de services, les usagers S(IATA, AFRAA, etc.), et les organismes professionnels (IFALPA, IFATCA, IFATCA, etc.) sont tenus de produire des comptes rendus de carence</p> <p>c) Outre le fait de faire un compte rendu sur toute autre carence tel que défini par le Conseil</p>			
10	Cadre réglementaire à l'appui de SLA			
	Les États sont encouragés à développer un cadre réglementaire à l'appui de SLA pour la collecte des données pour s'assurer du respect de l'intégrité des données.			
